



**Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués publique du jeudi 13 juin 2002
à 10h30, Cité Centre Montreux**

Président :	M. Philippe Thuner
Membres présents :	50 + 18 accompagnants
Les 11 sections sont représentées :	25 délégués
Membres excusés :	36
Convocations envoyées :	216
Invités présents :	105
Invités excusés :	179
Convocations envoyées :	409 + 40 invitations pour 09h00 = 449 au total
Procès-verbal :	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de salutations par M. Philippe Thuner, Président cantonal**
- 2. Souhaits de bienvenue par M. Daniel Kraehenbuehl, Président de la section des hôteliers Montreux-Vevey-Riviera**
- 3. Rapport du Président cantonal** sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des délégués
- 4. Hommages et remerciements**
- 5. ALLOCUTIONS**
 - **Mme Jacqueline Maurer, Conseillère d'Etat**
 - **M. Francis Rossier, Président du Grand Conseil**
 - **M. Pierre Salvi, Syndic de Montreux**
- 6. 11h30 – 12h15**
Conférence de M. Martin Hodler, Président candidature Berne-Montreux JO 2010

1. Ouverture de salutations par M. Philippe Thuner, Président cantonal

Il est environ 10h40 lorsque le **Président** ouvre cette assemblée statutaire convoquée à Montreux. Il remercie les participants de s'être déplacés et souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue.

Le Président salue nommément quelques personnalités présentes (liste à disposition au secrétariat), mais regrette de ne pouvoir citer tout le monde. Afin de laisser un maximum de temps au conférencier, il propose aux participants de se référer à la liste des invités mise à disposition.

Le Président tient toutefois à excuser l'absence de quelques personnalités, entre autres MM. Jacques Neyrnck, Conseiller national, Vincent Grandjean, Chancelier de l'Etat de Vaud, Dick F. Marty Président de Suisse tourisme, Charles-André Ramseier, Directeur de l'OTV, qui a dû, à la dernière minute, aller défendre les intérêts du canton de Vaud auprès de Suisse Tourisme à Zurich, de même que d'autres personnalités des milieux politique, économique, religieux, hôtelier, touristique et professionnel, la liste est longue, puisque nous avons enregistré 179 excuses.

Avant de donner la parole au Président de la section qui nous accueille, le **Président** prie l'assemblée d'observer quelques instants de silence à la mémoire de deux éminents hôteliers disparus en début d'année, MM. Georges Baehler, président d'honneur ACVH, et Carlo de Mercurio, ancien président de la SSH et membre d'honneur de notre Association.

2. Souhais de bienvenue par M. Daniel Kraehenbuehl, Président de la Société des hôteliers de Montreux-Vevey-Riviera

M. Kraehenbuehl souhaite une très cordiale bienvenue à Montreux, première section à avoir fusionné de manière volontaire avec Vevey. Ce « mariage » dure déjà depuis deux années sans rencontrer de problème. De Lavey à Chardonne, la section regroupe 61 hôtels toutes catégories confondues, pour un total d'environ 4'500 lits. M. Kraehenbuehl adresse les remerciements d'usage à tous les partenaires de l'organisation de cette journée, dont la Commune de Montreux pour le vin d'honneur.

Le Président remercie M. Kraehenbuehl ainsi que son Comité d'organisation pour la parfaite préparation de cette journée.

3. Information sur l'assemblée interne des délégués

Le Président donne la liste des principaux thèmes abordés en assemblée interne et fait un bref aperçu des 7 premiers mois de son intense activité. Le résumé figure dans son rapport annexé au procès-verbal de l'assemblée interne.

- **Situation financière** : cette année, les comptes laissent apparaître un excédent de recettes de fr. 1'093.68, après un versement substantiel pour la reconstitution de nos réserves fonctionnelles. Les comptes 2001 et le budget 2002 n'appellent pas de commentaires et ont été adoptés.
- **Démission et élection au Codir, au Comité cantonal et au contrôle des comptes** : Le Président donne la liste des membres élus telle qu'elle se trouve dans le procès-verbal de l'assemblée interne du jour (cf. ce procès-verbal). Il félicite toutes ces personnes et les remercie de leur engagement au service de notre Association.

Les démissions sont évoquées sous point 4.

Au chapitre des activités de l'Association, le Président prie les intéressés de consulter les pages 1 à 4 et 9 du Rapport annuel qui en offrent un condensé. L'activité a été dense et le Président remercie les organismes suivants qui ont collaboré avec notre Association tout au long de cet exercice :

- Le **Conseil du tourisme** et son Président, M. Philippe Sordet, pour son dynamisme et son engagement en faveur du tourisme et de l'hôtellerie.
- La **Fédération patronale vaudoise** et le Conseil pour le développement économique du canton de Vaud
- **GastroVaud** par son président, M. Frédéric Haenni, et son secrétaire général, M. Edgar Schiesser, de même que tout le centre professionnel de Pully avec lesquels la collaboration est constante
- Le **Service de formation professionnelle de Gastro Suisse** par M. Pierre Staempfli, responsable romand
- La **Commission vaudoise de formation professionnelle** présidée par M. Olivier Vulliamy
- Le **bureau romand de la SSH** dirigé par M. Jean-Michel Illi, vice-directeur SSH
- L'ensemble des **collaborateurs de la SSH à Berne** pour le travail accompli sous la houlette de ses Président et Directeur, respectivement MM. Christian Rey et Christophe Juen.

- **L'Office du tourisme du canton de Vaud** dirigé par M. Charles-André Ramseier, secondé par M. François Michel, sous-directeur. L'esprit dynamique et entreprenant de l'OTV contribue à faire connaître notre canton bien au-delà de nos frontières. Une technologie à la pointe du progrès et une recherche perpétuelle de moyens médiatiques et techniques pour assurer une promotion optimale de notre canton méritent notre reconnaissance. Le Président tient ici à remercier toute l'équipe des collaborateurs pour leur dévouement et leur étroite collaboration avec notre Association et l'ensemble de ses membres.
- Le Président souligne encore le rôle important joué par les **médias** pour faire connaître à une grande échelle au public le rôle primordial de la branche touristique en Suisse et les remercie pour leur aide dans ce sens.

MESSAGE DU PRÉSIDENT CANTONAL (voir texte annexé)

Au terme de son rapport, **le Président** remercie l'assistance de l'attention portée à ses réflexions du jour. Pour terminer, il remercie tous ceux qui participent à la bonne marche de notre Association et la soutiennent, en particulier Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer, les chefs de service et l'ensemble du Gouvernement vaudois. Il relève l'engagement et le soutien de ses collègues du Comité cantonal, du Conseil de direction et du secrétariat général, ainsi que de tous les membres d'Hôtellerie vaudoise (ACVH).

4. Hommages et remerciements + Divers

- **Démission du Conseil de direction**

Le Président rend un hommage particulier à M. Matthias Plattner, qui quitte son poste de Vice-président responsable de la formation professionnelle. Il le remercie chaleureusement de son engagement et de son dévouement au service de la jeunesse et lui remet les cadeaux d'usage (sucrier vaudois gravé et une paire de jumelles pour ses randonnées en montagne). Le Président relève que, pour la première fois depuis 60 ans d'existence, HV/ACVH se réjouit d'accueillir une femme à un poste directionnel. **Mme Marianne Bon**, Directrice de l'Hostellerie Bon Accueil à Château d'Oex, a été nommée pour remplacer M. Plattner.

DIVERS

- **Assemblée générale Hôtellerie vaudoise (ACVH) en 2003**

Le Président annonce que cette assemblée se tiendra **le jeudi 22 mai 2003 dans la région de Nyon**. M. Tracchia, pour la section de Nyon, l'a accepté et confirmé tout à l'heure.

5. Allocutions

Le **Président** est heureux que le Conseil d'Etat soit représenté à cette assemblée et se fait un grand honneur de donner la parole à **Mme Jacqueline Maurer, Conseillère d'Etat, Cheffe du Dpt de l'Economie**

- **Mme Maurer** félicite l'Association pour son engagement et la mise à disposition de ses compétences professionnelles tout au long du chemin de croix qui a conduit à l'adoption de la nouvelle loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB). Elle souligne la qualité des travaux réalisés en commun avec les associations professionnelles concernées. Elle relève l'importance du tourisme, en particulier la gastronomie et l'hébergement de nos hôtes, pour notre économie et se réjouit de la qualité des relations que nous entretenons et qui iront en s'accroissant avec la prochaine mise en consultation de la nouvelle loi sur le tourisme. Le service de l'économie et du tourisme met la dernière touche à ce volumineux dossier et seule une étroite collaboration permettra de définir les grandes lignes de l'aide en faveur du secteur hôtelier.

Sans trahir un secret d'Etat, **Mme Maurer** dévoile les pistes en fonction sur l'orientation du projet : la mutation de la Société suisse du crédit hôtelier en banque d'affaire spécialisée, qui va révolutionner les modalités d'appui de la Confédération à ce secteur et compléter une nouvelle politique fédérale. Les modifications devront permettre de trouver une solution adéquate à la question du soutien des infrastructures d'hébergement loin des centres d'affaires ou des destinations touristiques principales. Le positionnement des stations des Alpes vaudoises fait partie de la gamme des mesures à prendre. **Mme Maurer** souligne que dans l'intervalle, le canton souhaite agir rapidement sur deux points : la création d'une enveloppe cantonale permettant le cautionnement de projets validés par la Commission vaudoise du secteur hôtelier, ainsi que la mise en place d'un système de garantie du paiement de l'intérêt bancaire, limité dans le temps. Les bases légales seront réformées afin de permettre de soutenir financièrement les entrepreneurs innovants, qui ne sont pas propriétaire du bâtiment dans lequel ils exercent leur exploitation.

Pour terminer, **Mme Maurer** relève le remarquable dynamisme d'Hôtellerie vaudoise, malgré les événements de septembre 2001, et compte sur son concours pour la suite des études des dossiers en cours. Elle souhaite « bon vent » à cette nouvelle appellation d'origine contrôlée et la remercie pour son sens de la collaboration qui n'a d'égal que son sens de l'accueil.

Le Président remercie Mme Maurer et lui remet un bouquet de fleurs.

Le **Président** donne ensuite la parole à **M. Francis Rossier, Président du Grand Conseil**

- **M. Francis Rossier** lance un premier clin d'œil à la sympathique bourgade de Montreux, à laquelle il voit un trait d'union commun à la fois à notre branche et à une certaine réussite de sa promotion, qui se résume en un mot-clé: l'accueil, outil indispensable au développement de notre profession et à l'économie du canton. Au nom du législatif vaudois, il apporte un message de félicitation et d'encouragement empreint de reconnaissance. Il loue les efforts importants consentis par tous les membres de l'Association pour l'accueil et la formation professionnelle et rappelle que les hôteliers sont la principale carte de visite du canton et les acteurs d'un partenariat précieux avec l'économie touristique vaudoise. **M. Rossier** souligne que la nouvelle loi sur le tourisme ne saurait être élaborée sans que les souhaits des hôteliers ne soient pris en considération, afin de privilégier l'accueil et surtout le développement d'un tourisme porteur d'espoir pour nos entreprises. Il trouve « la somme ridicule mise à disposition par la Confédération à la société suisse du crédit hôtelier de quelque cent millions pour la période 2003-2007, alors que deux milliards seraient nécessaires pour réaliser les rénovations nécessaires ». Il voit par contre « un arc-en-ciel d'espoir avec : l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, qui devrait contribuer à évaporer quelques soucis de main-d'œuvre, et la nouvelle LABD acceptée récemment par le Grand Conseil. » En ce début de 21^{ème} siècle, dans l'esprit d'entreprendre qui caractérise notre profession, « il demande d'oser, oser c'est créer, créer c'est entreprendre, entreprendre c'est donner espoir, espérer c'est vivre, vivre c'est l'épanouissement de l'Homme et de la Femme de ce canton ». M. Rossier fait aussi remarquer le défi de notre branche de s'adapter à une certaine forme de collaboration avec diverses chaînes pour renforcer notre présence et offrir des prestations diversifiées. Il deviendra indispensable de sacrifier une partie de notre individualisme sur l'autel de la collaboration de la promotion pour conserver un impératif besoin d'indépendance. En tant que fils d'un ancien et modeste hôtelier, il désire conclure par une anecdote déjà rapportée à nos collègues de GastroVaud : « En Italie les enfants de chœur ont le gosier en pente ! puisque 753'360 lt, à raison de 35 ml par prêtre, sont bus en vin de messe par an et que la consommation des enfants de chœur fait doubler ce chiffre pour atteindre un volume total annuel de plus de 1,5 mios de litres » A quand cette heureuse diversification ?

Le Président remercie M. Rossier de sa présence et de son message.

Pour conclure le chapitre des allocutions, le **Président donne la parole à M. Pierre Salvi, Syndic de Montreux** et élu tout récemment Conseiller national.

- **M. Pierre Salvi** relate la longue histoire d'amitié et de fidélité qui existe entre la ville de Montreux et notre Association. En sa qualité de tout nouveau député vaudois au Conseil national, de syndic et, par ailleurs également, de vice-président de l'OTV, il souhaite la plus cordiale bienvenue à Montreux. L'un des piliers de l'économie montreu­sienne – et non le moindre – est le tourisme, la notoriété de Montreux en tant que station touristique s'est véritablement développée dans le dernier quart du 19^e siècle avec la construction des premiers hôtels « haut de gamme ». Deux facteurs contribuèrent à attirer les visiteurs étrangers sur ses rives : la construction de la ligne de chemin de fer Lausanne-Villeneuve entre 1857 et 1861 et l'émigration d'étrangers qui, en septembre, venaient y faire une cure de raisin et qui, plus tard, furent attirés par une vogue croissante des bains dans le lac. Il est indéniable que Montreux doit une partie de sa réputation à sa situation géographique, au carrefour des axes européens, à un paysage qui a fait dire à un écrivain français célèbre et grand amateur de voyages qu'il est « l'un des plus beaux de la terre », au microclimat également dont la Riviera vaudoise bénéficie. A partir des années 60, le tourisme de congrès contribua pour une bonne part à l'essor économique de Montreux. **M. Salvi** rend hommage à tous ceux qui nous ont précédé et qui, par leur engagement et leur investissement, n'ont eu de cesse de conforter la réputation d'accueil et le service de qualité dont nous sommes les garants. Ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui, demain encore moins. Les modes changent, les habitudes diffèrent, la façon de vivre évolue à la vitesse grand V. Celui qui dépend du tourisme doit sans cesse changer son fusil d'épaule, s'adapter, anticiper. Son existence même est sans cesse remise en cause et c'est chaque jour un nouveau défi à relever. Pour terminer, **M. Salvi** souhaite à Hôtellerie vaudoise, qui s'est réunie à Montreux pour débattre et tenter de trouver des solutions à ses problèmes, de sentir dans cette ville une atmosphère propice.

Le Président remercie M. Salvi de son intéressant historique et le remercie tout particulièrement pour le vin d'honneur.

Pour terminer, le Président donne la parole à **M. Martin Hodler, Président de la candidature Berne-Montreux aux JO 2010.**

- **M. Hodler** avec des arguments clairs et précis, enthousiaste et convainquant, a su démontrer l'importance d'une candidature suisse à cet événement. Cet exposé dynamique et concis a permis d'encourager la confiance de l'assemblée dans ce projet très important pour Hôtellerie vaudoise et pour le tourisme suisse en général.

Le Président remercie M. Hodler de son intéressante prestation.

Le Président clôt l'Assemblée à 12h05. Tout le monde est invité à se retrouver sur la terrasse de l'Eurotel Riviera pour partager l'apéritif offert par la Municipalité de Montreux.

Lausanne, le 5 juillet 2002

Hôtellerie vaudoise

Association cantonale vaudoise des hôteliers

Gisèle Merminod
Secrétaire générale

Annexes :

- Procès-verbal Assemblée des délégués + annexes
- Message du Président cantonal à l'Assemblée publique